

PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
LE 4 MARS À 19H AU CENTRE DES LOISIRS DE PAQUETVILLE

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Jacques Boucher, Pokemouche

Alyre Ross, Paroisse de Paquetville

Pius Lebouthillier, Saint-Simon

Benoit Savoie, Baie de Petit-Pokemouche

Leroy Webster, Pigeon Hill

Mathieu Chayer, Saint-Léolin

Agnès Doiron, Bas-Caraquet

Conrad Godin, Ste-Marie-St-Raphaël

Yvon Godin, Bertrand

André Gozzo, Paquetville

Yves Létourneau, Grande-Anse

Aldéoda Losier, Tracadie-Sheila

Anita Savoie Robichaud, Shippagan

Oscar Roussel, Saint-Isidore

Paul-Aimé Mallet, Le Goulet

Georges Rhéal Savoie, Neguac

Jean-Guy Blanchard, Caraquet

**PERSONNEL PRÉSENT :**

Mélanie Thibodeau, directrice générale

Julie Robichaud, adjointe à la direction

Benjamin Kocyla, directeur de la planification

Gary LeBlanc, directeur du service de gestion  
des déchets solides

Cédric Landry, communications

**ABSENTS**

Jason Godin, Maisonnette; Kevin J. Haché, Caraquet; Réginald Paulin, Lamèque

**ORDRE DU JOUR**  
**RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DE LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX**  
**RÉGION PÉNINSULE ACADIENNE**  
**19h, 4 mars 2015**  
**Centre des Loisirs de Paquetville**

- 1) Ouverture de la séance**
- 2) Vérification du quorum**
- 3) Déclarations de conflits d'intérêts**
- 4) Adoption de l'ordre du jour**
- 5) Adoption du procès-verbal de la séance précédente** (rapport du 11 février 2015)
- 6) Affaires découlant du procès-verbal**
- 7) Rapport du président et de la directrice générale**
- 8) Rapport des comités**
  - Comité de finances (rapport du 5 février 2015)
  - Comité exécutif (rapport du 15 décembre 2014 et du 20 février 2015)
  - Comité de la sécurité publique (rapports du 25 novembre 2014 et du 26 janvier 2015)
  - Comité des services de gestion des déchets solides (rapports du 16 décembre 2014, 15 janvier 2015 et 22 janvier 2015)
  - Comité spécial de la révision du règlement administratif du CRP (rapports du 12 novembre 2014 et du 8 décembre 2015)
- 9) Présentations**
- 10) Appels d'offres s/o**
- 11) Résolutions**
  - Demande de financement à la Corporation de financement des municipalités du N.-B. au montant de 1 216 675 \$
  - Marge de crédit
  - Responsable – Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée
- 12) Correspondance**
  - CSRIE; plaque d'immatriculation; photos aériennes; rencontre avec les députés
- 13) Levée de la réunion**

**1) Ouverture de la séance**

Le président, M. Yvon Godin préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres et au public présent. Mme Mélanie Thibodeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**2) Vérification du quorum**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 19h.

**3) Déclaration de conflits d'intérêts**

Aucune déclaration enregistrée.

**4) Adoption de l'ordre du jour**

RÉSOLUTION 15-CSR4-185 : Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de M. Alyre Ross, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Adoption du procès-verbal de la séance précédente**

Réunion extraordinaire du conseil d'administration du 11 février 2015

RÉSOLUTION 15-CSR4-186 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de Mme Agnès Doiron, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 décembre 2014 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) Affaires découlant du procès-verbal**

Aucun suivi à faire

**7) Rapport du président et de la directrice générale**

Le président fait un rapport des activités réalisées depuis le 11 février dernier.

La directrice générale, fait pour sa part, un suivi des résolutions émises lors des dernières réunions. Elle donne également de l'information supplémentaire d'intérêt pour le conseil d'administration.

RÉSOLUTION 15-CSR4-187 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. Alyre Ross, que le rapport du président et de la directrice générale soient déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8) Rapport des comités**

*a) Comité des finances – rapport du 5 février 2015*

La directrice générale fait un résumé général de la réunion du comité des finances. Suite à ce résumé, le conseil émet la résolution suivante :

RÉSOLUTION 15-CSR4-188 : Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de Mme Agnès Doiron que le rapport du comité de finances du 5 février 2015 soit déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Mathieu Chayer entre en salle de réunion à 19 h 25.

RÉSOLUTION 15-CSR4-189 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. André Gozzo que la recommandation suivante soit acceptée :

Recommandation 1 : Le comité des finances recommande à la CSRPA d'accepter le rapport financier en date du 31 décembre 2014 démontrant des revenus globaux de l'ordre de 4 823 568.05 \$ et des dépenses de 4 652 175.14 \$ tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 15-CSR4-190 : Il est proposé par Mme Agnès Doiron et appuyé de M. Aldéoda Losier que la recommandation suivante soit acceptée :

Recommandation 2 : Le comité des finances recommande une augmentation salariale des employés de la CSRPA de l'ordre de 2 % pour l'année 2015. Cette augmentation est effective le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 15-CSR4-191 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. Yves Létourneau que la recommandation suivante soit acceptée :

Recommandation 3 : Le comité de finances recommande à la CSRPA d'accepter l'offre de service soumis par M. Pierre Bertrand au montant de 9 675 \$ plus TVH plus 2 000 \$ supplémentaire pour les dépenses de voyage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 15-CSR4-192 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. André Gozzo que la recommandation suivante soit acceptée :

Recommandation 4 : Le comité des finances recommande à la CSRPA d'ajouter au mandat du consultant Pierre Bertrand l'analyse des descriptions des tâches des employés. Cet ajout représente un montant de 1 500 \$ plus TVH.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*b) Comité exécutif – rapports du 15 décembre 2014 et du 20 février 2015*

Le président, M. Yvon Godin, fait un résumé général de la réunion du comité exécutif du 15 décembre 2014. Ce rapport reflète principalement des discussions concernant l'Aéroport de la Péninsule ainsi que l'OTPA. Suite à ce résumé, le conseil émet la résolution suivante :

RÉSOLUTION 15-CSR4-193 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. André Gozzo que le rapport du comité exécutif du 15 décembre 2014 soit déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président du comité présente par la suite un résumé de la réunion du comité exécutif du 20 février 2015. Suite à ce résumé, le conseil émet la résolution suivante :

RÉSOLUTION 15-CSR4-194 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de Mme Agnès Doiron que le rapport du comité exécutif du 20 février 2015 soit déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 15-CSR4-195 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. Yves Létourneau que la recommandation suivante soit acceptée :

Recommandation 1 : que la CSRPA accepte la nomination de M. Gary LeBlanc, directeur du service de gestion des déchets solides pour assurer le poste de directeur général par intérim de la CSRPA pendant le congé de la directrice générale, Mme Mélanie Thibodeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 15-CSR4-196 : Il est proposé par M. André Gozzo et appuyé de M. Aldéoda Losier que la recommandation suivante soit acceptée :

Recommandation 2 : que la CSRPA accepte les recommandations 3 et 5 du procès-verbal du 8 décembre 2014 du comité de révision de la planification relatives à l'embauche d'un nouvel inspecteur / aménagiste et d'un nouvel urbaniste. Cette recommandation est toutefois conditionnelle à l'acceptation du comité des Finances des impacts financiers de cette recommandation sur le budget 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 15-CSR4-197 : Il est proposé par M. André Gozzo et appuyé de M. Jean-Guy Blanchard que la recommandation suivante soit acceptée :

Recommandation 3 : que la CSRPA prolonge le mandat des membres actuels du comité de révision de la planification jusqu'à la prochaine AGA de la CSRPA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 15-CSR4-198 : Il est proposé par M. Mathieu Chayer et appuyé de M. Paul-Aimé Mallet que la recommandation suivante soit acceptée :

Recommandation 4 : que la CSRPA envoie une lettre officielle demandant à la CSRIE de démontrer, avec preuve à l'appui, qu'il ont bel et bien défrayé des coûts avant le mois de juillet et que ceux-ci étaient reliés directement aux activités de triage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) *Comité de la sécurité publique – rapports du 25 novembre 2014 et du 26 janvier 2015*

Le président du comité, M. Mathieu Chayer, fait un résumé général de la réunion du comité de la sécurité publique du 25 novembre 2014. Ce rapport reflète principalement la présentation du nouveau plan de mesures d'urgence. Suite à ce résumé, le conseil émet la résolution suivante :

RÉSOLUTION 15-CSR4-199 : Il est proposé par M. Mathieu Chayer et appuyé de M. Alyre Ross que le rapport du comité de la sécurité publique du 25 novembre 2014 soit déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président du comité fait ensuite un résumé général de la réunion du comité de la sécurité publique du 26 janvier 2015. Suite à ce résumé, le conseil émet la résolution suivante :

RÉSOLUTION 15-CSR4-200 : Il est proposé par M. Mathieu Chayer et appuyé de M. Alyre Ross que le rapport du comité de la sécurité publique du 26 janvier 2015 soit déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 15-CSR4-201 : Il est proposé par M. Benoit Savoie et appuyé de M. Georges R. Savoie que la recommandation suivante soit acceptée :

Recommandation 1 : le comité de la sécurité publique recommande à la CSRPA de mettre fin au contrat qui la relie avec la Collectivité Ingénieuse de la Péninsule acadienne en ce qui a trait à la mise à jour de la base de données de l'ensemble des composantes du Plan régional des mesures d'urgence de la Péninsule acadienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À la suite de cette résolution, la directrice générale informe les membres du conseil qu'une nouvelle entente a été rédigée par la Collectivité Ingénieuse de la Péninsule acadienne et qu'elle peut être votée immédiatement si tel est le souhait du conseil d'administration.

RÉSOLUTION 15-CSR4-202 : Il est proposé par Mme Agnès Doiron et appuyé de M. Benoit Savoie qu'une deuxième recommandation soit étudiée suite au résumé du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2015.

RÉSOLUTION 15-CSR4-203 : Il est proposé par M. André Gozzo et appuyé de Mme Agnès Doiron que la CSRPA accepte la nouvelle entente de la Collectivité Ingénieuse de la Péninsule Acadienne (CIPA) Inc. concernant la mise en œuvre et la mise à jour d'une nouvelle base de données au montant de 12 000 \$ plus TVH pour une période d'un an.

Après discussion, le conseil avec l'accord de M. André Gozzo et de Mme Agnès Doiron désire déposer cette résolution à la prochaine réunion du comité de la sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) *Comité des services de gestion des déchets solides – rapports du 16 décembre 2014, du 15 janvier 2015 et du 22 janvier 2015.*

La directrice générale informe les membres du conseil qu'étant donné que les recommandations du rapport du 16 décembre 2014 et du rapport du 15 janvier 2015 ont déjà été votées lors de la réunion du 11 février dernier, une proposition est dans l'ordre seulement pour le dépôt de s'est deux rapports.

RÉSOLUTION 15-CSR4-204 : Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de M. Alyre Ross que les rapports du comité des services de gestion des déchets solides du 16 décembre 2014 et du 22 janvier 2015 soient déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La directrice générale fait par la suite un résumé de la réunion du comité des services de gestion des déchets solides du 22 janvier 2015. Après discussion, le conseil émet la résolution suivante :

RÉSOLUTION 15-CSR4-205 : Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de M. Jean-Guy Blanchard que le rapport du comité des services de gestion des déchets solides du 22 janvier 2015 soit déposé et que la recommandation 1 et 2 de ce rapport soient apportées à la prochaine réunion du comité des finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*d) Comité spécial de la révision du règlement administratif du CRP – rapports du 12 novembre 2014 et du 8 décembre 2014.*

La directrice générale informe les membres du conseil qu'étant donné que les recommandations du rapport du 12 novembre 2014 et du 8 décembre 2014 ont déjà été votées lors de la réunion du 11 février dernier, une proposition est dans l'ordre seulement pour le dépôt de s'est deux rapports.

RÉSOLUTION 15-CSR4-206 : Il est proposé par M. George R. Savoie et appuyé de Mme Agnès Doiron que les rapports du comité spécial de la révision du règlement administratif du CRP du 12 novembre 2014 et du 8 décembre 2014 soient déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9) Présentations**

Aucune présentation.

**10) Appels d'offres s/o**

## 11) Résolutions

*Demande de financement à la Corporation de financement des municipalités du N.-B. au montant de 1 216 675 \$.*

RÉSOLUTION 15-CSR4-207 : Il est résolu que le directeur général, le trésorier ou le président est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la **Commission de services régionaux Péninsule acadienne** d'un montant de 1 216 674.82 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la **Commission de services régionaux Péninsule acadienne** convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

Proposé par : M. Georges R. Savoie

Appuyé par : M. André Gozzo

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Marge de crédit*

RÉSOLUTION 15-CSR4-208 : Résolution permettant la CSRPA d'obtenir une marge de crédit au titre de ses charges d'exploitation représentant 5 % du budget des charges d'exploitation, de 25 % du budget des charges d'exploitation relatives à la prestation du service de gestion des déchets solides et de 5 % du fonds de réserve d'exploitation.

Proposé par : M. André Gozzo

Appuyé par : M. Leroy Webster

Après discussion et consensus des membres, cette résolution sera déposée à la prochaine réunion du comité des finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Responsable – Loi sur le droit à l’information et la protection de la vie privée*

**RÉSOLUTION 15-CSR4-209** : Que la directrice générale soit la personne désigné à titre de responsable de l’organisme public que constitue la Commission de service régionaux Péninsule acadienne, conformément à la loi sur le droit à l’information et la protection de la vie privée du gouvernement du Nouveau-Brunswcik et il est également résolu que la Commission de service régionaux Péninsule acadienne reconnaisse que la directrice générale peut, en tant que responsable de l’organisme public, déléguer par écrit à un membre du personnel, une obligation lui étant imposée en application de la loi ou un pouvoir que cette dernière lui confère, à l’exception du pouvoir de déléguer, en plus de pouvoir imposer des conditions qu’elle juge appropriées conformément à la loi.

Proposé par : M. Georges R. Savoie

Appuyé par : Mme Agnès Doiron

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

## **12) Correspondance**

### *CSRIE*

La directrice informe les membres du conseil qu’une lettre a été reçue de la Coopérative de solidarité en recyclage et intégration à l’emploi (CSRIE) nous demandant un montant de 90 000 \$ pour la période de janvier à juin 2014. La période où il n’y avait pas de recyclage.

### *Plaques d’immatriculation*

Une réponse à la lettre du 6 août 2014 envoyée au ministre de la Sécurité publique, concernant la possibilité d’éliminer l’exigence selon laquelle une plaque d’immatriculation doit être posée sur le devant des véhicules à moteur. Celui-ci ne désire pas pour le moment faire de modification à la Loi sur les véhicules à moteur.

### *Photos aériennes*

La directrice générale informe les membres qu’une lettre a été envoyée à la province concernant l’obtention des photos aériennes, et ce sans coût. Un appel a été reçu de la province afin d’obtenir plus de détails relatifs à cette demande. Nous sommes en attente présentement.

*Rencontre avec les députés*

Une demande de rencontre a été faite auprès des députés afin de leur expliquer le rôle et les projets de la CSRPA. Cette rencontre pourrait possiblement avoir lieu le 30 mars, mais aucune confirmation pour le moment.

**13) Levée de la réunion**

RÉSOLUTION 15-CSR4-210 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier que la réunion soit levée à 20 h 50.

---

Yvon Godin, président

---

Mélanie Thibodeau, secrétaire